L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 AVRIL 1888. 61me Année

Dufour & Dumas, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI, 25 AVRIL 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les port.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an — Huit pages deux feuilletons.	$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Quatre mois	75

Huit pages deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Offres et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Macon Paul & Robinson, Nos 115 et 117 Magazine, entre Lafayette et Girod—Fournitures pour machines, quincaillerie, outils aratoires, etc., bail non expiré.

Nlle-Orléans — Travaux publics.

Dans une ville comme la nôtre, établie sous un climat semi-tropical, assise sur un terrain plat, humide, marécageux ; entre un fleuve qui la domine et un lac qui, sous l'action de certains vents, peut la inonder la partie inférieure; à quelques pas d'un golfe où, longtemps, régné, où règne encore, une terrible maladie ; dans une ville qui, s'étant condamnée elle-même, bénévolement, à ne pas être industrielle, n'a d'autre ressource que le trafic et le commerce de transit des produits naturels ou manufacturés des campagnes qui l'environnent, de la Vallée du Mississipi et des plaines de l'Ouest—il est évident que les questions de drainage, de desséchement, d'irrigation, de propreté des rues—voilà pour la salubrité; de la voirie, de l'entretien des levées et des voies de communication ; voilà pour le commerce—priment toutes les autres et doivent être l'objet principal des préoccupations de l'administration urbaine ; Il n'est pas d'étranger qui ne suppose que, dans une pareille ville, le département des travaux publics, des améliorations, est constamment et nécessairement, confié, sous ne dirons cela, à un parfait homme—c'est la plus élémentaire des conditions que l'on puisse exiger de tout candidat, quel que soit l'emploi qu'il brigue—mais à un homme compétent, à un spécialiste, à un ingénieur connu, capable de se rendre compte de la valeur des travaux qu'il ordonne, des effets qu'ils doivent avoir, de la façon consciencieuse ou non, dont ils ont été exécutés, afin de pouvoir les accepter ou les rejeter, en connaissance de cause. Il n'est pas besoin d'avoir vieilli dans les administrations pour savoir que, chez-nous, la plus petit, le plus basif des petits commerçants, les comprend parfaitement et les met constamment en pratique dans la conduite de ses affaires. Il ne lui viendra jamais à l'idée de confier la défense de ses intérêts, devant un tribunal, à un menuisier, pas plus qu'à un avocat; la confection des rayons de son magasin.

C'est, cependant, ce qui a eu lieu, ici jusqu'à présent, dans la sphère administrative—non point par la fantaisie aveugle ou intéressée d'un Conseil municipal, mais par l'autorité souveraine du suffrage universel, le suinéux *populi* qu'on dit infaillible. Il est vrai que cette volonté populaire était singulièrement travestie par les intrigues des uns, qui mettaient à profit l'abstention des autres. Il semble, donc, sans le vouloir, sans s'en douter, la pauvre Nouvelle-Orléans se soit attachée à réaliser ce mot resté célèbre, que Beaumarchais a mis dans la bouche de *Figaro*. "Il fallait un littérateur ; ce fut un danseur qui l'obtint."

Aujourd'hui—c'est la ce qui donne un caractère tout particulier à la révolution, locale qui vient d'avoir lieu—la principale fonction administrative, celle qui résume et condensé en elle toutes les devoirs, comme toutes les responsabilités de l'édilité publique, est confiée, pour la première fois, à un homme compétent par excellence, à un ingénieur de premier ordre, à un spécialiste, qui a donné, depuis trente ou quarante ans, de nombreuses et glorieuses preuves de ses rares capacités, de sa haute valeur intellectuelle. Dominant, déjà, la situation par la supériorité de ses connaissances, il saura, surtout, en imposer à son entourage par l'inflexibilité de sa probité et la grandeur de son caractère.

L'entrée du général Beauregard dans l'administration urbaine ; son introduction comme directeur des travaux publics et des améliorations, est—nous le répétons—la plus heureuse des révolutions dans la gestion des affaires de notre métropole et dans le maniement de ses deniers, car tout le monde sait que le département dont il prend la direction a toujours pris d'un million d'employés—quelquefois même davantage.

En entrant, en fonctions, le général assume une lourde responsabilité, plus lourde pour lui que pour aucun autre à sa place, parce qu'on attend beaucoup de lui et qu'une déception aurait pour sa renommée si grande, si pure, si pleine de conséquences. Mais il désarmera vite de sa tâche ; il a accompli des tâches plus terribles encore, dont il s'est glorieusement acquitté, et nous devons dire que, quels que soient ses succès dans son nouveau poste, ils n'ajouteront rien à la célébrité qu'il s'est acquise ailleurs. Cette place, il ne l'a pas demandée ; on la lui a offerte ; il n'en a pas besoin, et s'il l'accepte, c'est par pur patriotisme ; c'est pour rendre service à sa ville natale, pour la faire sortir de l'ornière où la traînent depuis longtemps de détestables administrateurs, pour l'arracher des griffes des intrigants qui l'exploitent, pour la transformer, pour y faire d'utiles améliorations, d'embellissements, de travaux d'art et de salubrité, dignes de la métropole du Sud.

Voilà bien longtemps que l'on parle de drainer la Nouvelle-Orléans, de la desécher, d'y opérer l'écoulement rapide des eaux, aux époques des pluies torrentielles. Que de plans dressés! Que de systèmes préconisés! Que de projets présentés et cultivés dans les cartons! Que de tentatives avortées! Que de travaux commencés, sans avoir été sérieusement étudiés ; puis, abandonnés, sans avoir été dûment condamnés!

Voici, enfin, l'homme capable de mettre de l'ordre dans ce chaos, de porter un jugement sur tous ces plans, de discerner les bons et mauvais, et, dans chacun d'eux, ce qu'il peut y avoir de correct et de défectueux. Qui sait s'il n'a pas en nouveau projet, à la fois plus efficace et plus économique, qu'il va lire plus tard et soumettre à ses prédécesseurs qui l'auront mis à achever l'œuvre qu'il aura commencée? C'est une ambition qui n'est pas indigne de ses talents et de son renommée. L'homme qui a su si souvent mettre Charleston à l'abri des attaques de l'ennemi extérieur, peut bien mettre sa ville natale à l'abri des envahissements de l'ennemi du dedans.

Nous n'insisterons pas sur les travaux à accomplir pour l'entretien de nos rues ; plus tard, pour les exécuter, qu'une dose d'habileté et de probité bien inférieure à celle qu'il possède. Il sera, d'ailleurs, efficacement aidé par le nouveau voyer—le major Harrod—autre ingénieur distingué, que le Conseil a eu le bon esprit de lui adjoindre.

La perspective nous semble donc, surprise ; c'est comme une nouvelle ère qui s'ouvre pour la Nouvelle-Orléans. Une heureuse métamorphose s'apprête pour elle ; elle va pouvoir s'opérer à une époque plus favorable, alors que les visiteurs et les immigrants affluent de toutes parts. Le mouvement va se ralentir pendant les mois d'été, mais il reprendra plus activement, vers les mois de septembre et octobre. Que les étrangers trouvent entre nous une ville saine, ainsi qu'ils en ont trouvé à Chicago et à Saint-Louis, et nous pourrons

assez témoigner notre reconnaissance à l'administration que les Jeunes Gens nous ont donnée, à l'illustre ingénieur qui aura été le principal instrument de cette si belle et si utile réforme.

Les personnes qui ont la phtisie, des scrofules, une bronchite ou une débilité générale doivent faire l'essai de l'**Emulsion Scott**, un composé d'huile de foie de morue et d'hypophosphites qui les soulagera immédiatement et leur rendra la santé. Les médecins sont unanimes à reconnaître la valeur de ce remède fort agréable au palais. Lisez : "J'ai prescrit de l'Emulsion Scott dans plusieurs cas de scrofules et de débilité chez des enfants, avec les résultats les plus satisfaisants. Mes petits patients la prennent avec plaisir.—W. A. HUBBARD, M. D., Salisbury, Ill."

La Vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 21 avril :

Si l'homme, qui est très fier et qui se croit très grand et très fort, n'était pas tourmenté par un misérable petit insecte, l'homme serait trop orgueilleux ; et il est bon qu'il sache, dans son orgueil de roi de la création, que le moustique passe volontiers de la croupe d'un mulet sur sa figure de monsieur. *Vanitas Vanitatum !* disait Salomon, qui parlait hébreu.

Mais tout cela n'empêche point les campagnards et les agriculteurs, gens un peu plus utiles que les oisadins, de travailler avec cœur et courage.

Et si mars, malheureusement, a été pluvieux, hargneux, mauvais, plaquant la terre, retardant les travaux, déconcertant et décourageant le travailleur, avril vaut mieux. Et nous tâchons, bien que le proverbe dise la contraire, de rattraper le temps perdu.

Toutefois, car la pluie a été diabolique, la récolte de pommes de terre qu'on *espérait* si belle, ne sera point selon les espérances d'hier.

Quant à vous qui railliez notre façon d'employer le verbe *espérer*, vous avez tort. Car il y a souvent dans toute récolte à venir beaucoup d'espérance déçue. De quoi est-on sûr en ce monde? Serait-ce de l'amitié ou de la reconnaissance ! *Dum fletur erit....* a dit Ovide, qui connaissait bien les hommes.

Mais nos champs, cannes, maïs et riz, ne sont pas, cette année, ce qu'ils étaient l'année dernière, à pareille époque. Le temps, hélas! ne l'a pas voulu. Le printemps, en effet, n'était pas très sain pour le maïs, l'a-t-on tout semé en vain? Il faudra le remplacer en plus d'un lieu ! Le riz, lui, ne manquera pas d'eau. Car le deuve, si professeur cette année, qui a attendu avril pour monter et faire peur, a tout l'air d'avoir de mauvaises intentions.

Veillez bien, vous, là-bas, sur les rives du fleuve.

Et tiens, ici, sur les rives du bayou Lafourche, qui n'est après tout qu'une des embouchures du Mississipi, veillons également bien.

L'inondation n'est pas une chose gaie.

Heureusement que nous sommes, depuis l'administration démocratique, mieux protégés qu'avant. Gouverneurs, sénateurs et représentants au Congrès ont pensé à nous.

Les radicaux reconstruisaient les hommes, qui l'ont été fort mal.

Les démocrates ont reconstruit les levées, qui nous semblent solides.

Mais le Mississipi est un terrible rongeur, un effrayant mineur et une épouvantable force. On l'endigue mais on ne l'arrête pas.

Et ce n'est pas sans raison qu'un naïf citoyen de St. Jacques, au commencement de la guerre de sécession, à propos du blocus du fleuve par les fédéraux, s'écriait :

"Ils ne sont pas f...ichus de le bloquer !"

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 21 avril :

Le printemps a triomphé enfin de l'hiver et partout la végétation embellit la nature. Dans les champs tout pousse, et la canne à sucre, là où elle sort des souches, garnit bien le rang. Sur certaines habitations, le plant ne fait pas si bonne figure.

Quant au riz et au maïs, on n'en peut prédire encore, ou bien peu ; le premier mais semé d'ancienne assez bien pour permettre d'espérer une bonne récolte, mais le riz est seulement semé en ce moment.

Si nous devons nous en rapporter aux indiens, la récolte de fruits sera abondante : pruniers, pêchers, figuiers, etc., sont chargés. Quant au pacanier, il a plus de fleurs que jamais.

—A l'église St-Jean-Baptiste, samedi dernier, a été célébré le mariage de M. N. F. Pocquet et de Mlle Noémi Chauff.

Mardi soir, le 24 courant, à l'église Ascension, paroisse Ascension, aura lieu le mariage de M. Joseph Cire et de Mlle Noélie Trépagnier.

Nous offrons aux jeunes couples nos sincères félicitations et leur souhaitons prospérité et bonheur.

—Nos chemins publics!—Hélas, c'est à se demander, quand on circule, si nous avons une administration municipale capable de faire respecter ses ordonnances, et si nous avons des inspecteurs de route et des syndics disposés à s'acquitter de leur devoir. Certains chemins sont, *chroniquement*, en très mauvais état ; la pensée nous vient, quand nous y passons, que l'habitant se d... chie du jurt de police et des ordonnances!

—M. A. J. Lassigne vient d'ouvrir une école privée, sur la rive gauche de notre paroisse, à la maison occupée récemment par M. Fortuné Maurin. Il enseigne les deux langues pour $3 par mois, ou une seule pour $2. C'est un excellent professeur, sous tous les rapports, et les familles qui lui confieront leurs enfants agiront sagement.

—Samedi soir, un hangar contenant une grande quantité de fourrage a été détruit, par le feu, sur l'habitation Laplace.

—M. Alfred Reynaud nous informe que le *Danube* porte maintenant le fret de la Nouvelle-Orléans à tous les points de la Côte à une réduction de 50 pour cent des prix ordinaires. Sur le bayou Lafourche, notre cette réduction considérable, les bateaux font encore des concessions.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 21 avril :

Le bayou a rempli son lit et coule à pleins bords. Au-dessous de Raceland, les eaux ont atteint la crête des levées, et, tous les jours, on s'attend à une ou plusieurs crevasses. Dans quelques endroits, on est continuellement sur le qui vive et l'on travaille ardemment à réparer les endroits dangereux afin d'éviter une catastrophe. Cette catastrophe, à moins d'une hausse rapide, nous paraît inévitable.

L'eau filtre à travers les levées et inonde le chemin en plusieurs endroits.

Tous les ans, la même chose se produit ; on finit par n'y accoutumer et croire que c'est non pas un mal nécessaire, mais inévitable.

Il y aurait pourtant, quelque chose à faire. Mais le fera-t-on?

Les récoltes ont bonne apparence dans le bas du Bayou Lafourche, et, dans quelques semaines, les pommes de terre et les oignons seront en abondance sur le marché.

Les orangeries se sont remises de la terrible épreuve de l'hiver de 1887, et nous verrons, en abondance, de ce précieux produit, de nos vergers qu'il croule alla souffrir avec beaucoup de peine dans le jardin des Hespérides.

La canne souffre un peu des changements de température, surtout, du refroidissement subit que nous éprouvons depuis quelques jours. Quant aux plantes, elles souffrent d'une indigestion politique. Heureusement que la maladie est arrivée à son terme et que tout va rentrer, sans effort et sans grande secousse, dans l'état normal.

Notre paroisse a fait triomphe le ticket démocratique et conservera ses officiers fonctionnaires — ceux dont elle avait appris à estimer les services par une longue expérience.

—Jeudi dernier, 19 avril, en l'église St. Sauveur à Lockport, la bénédiction nuptiale a été donnée à M. Oscar Bourque, de Lockport, et à Mlle Justilia Forêt.

Nous envoyons nos félicitations les plus sincères au nouveau couple, et c'est toujours avec plaisir que nous voyons les unions de bonnes, d'honnêtes familles créoles comme celles qui viennent de créer entre elles des liens de solidarité.

Que la paix, le bonheur et la prospérité habitent toujours leur foyer.

—Mercredi, 18 avril 1888, M. Oscar Richard et Mlle Justilia Gobert ont été unis par les liens du mariage à l'église St. Joseph, à Thibodaux. Le jeune couple a toutes les sympathies de ceux qui le connaissent et qui lui souhaitent longue vie et prospérité.

—Mardi, 10 avril, à 10 heures p. m., est décédée Mme Evariste Hébert, née Jeanne Blanchard.

Les funérailles ont eu lieu, le lendemain, 17 avril, en l'église Ste-Marie à Raceland.

Jeudi dernier, a été conduit à sa dernière demeure, Thomas Victor, décédé sur le Terrebonne, le mercredi, 18 Avril, 1888. Il avait su s'acquérir l'estime et la considération de ses concitoyens.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 21 avril :

Tous les planteurs de nos environs ont grand besoin de pluies. La terre se durcit et devient très difficile à labourer.

—L'eau de l'Atchafalaya commence à gagner derrière l'Etablissement du New Texas. Si le fleuve monte seulement de 2 pieds et 1/2, l'eau fera des ravages considérables.

—Le Mississipi continue à monter, le long de la côte de la Pointe-Coupée ; il est arrivé à six pieds au-dessous de la marque des hautes eaux de 1882.

A Morganza, il y a plus de 14 pieds d'eau contre certaines parties de la levée et les autres levées ont aussi à supporter les attaques de l'eau qui vient se heurter à leur base.

Nous ne voulons pas jouer le rôle d'alarmistes, mais nous savons que toutes les fois que l'eau atteint la hauteur où elle est actuellement, il y a danger. Il est vrai qu'à partir d'Hélena, en montant, le fleuve baisse, mais il nous faut attendre la saison pluvieuse, qui va produire une nouvelle hausse. La perspective n'est pas du tout rassurante.

—L'hon. Martin Glynn, président du jurd de police, a imposé la levée Morganza, le 15; il rapporte qu'il l'a trouvée en parfait état. Les trous sont, en ce moment, comblés avec soin par M. Wm Stiscel. Le col. Glynn dit qu'il va surveiller les rapports de chaque jour, qui nous arrivent de la partie supérieure du fleuve, et qu'en cas de nécessité, il placera des gardes. Nous ne nous trouvons pas complètement rassurés par ce rapport, et la population éprouve la même anxiété que nous.

Hier, plusieurs personnes sont venues nous demander, dans nos bureaux ce que « l'on s'était résolu à faire, à propos de gardes à établir le long des levées.

Quand nous leur avons appris ce que le colonel Glynn pensait et avait rapporté, elles ont protesté; leur opinion est qu'il faut placer des gardes immédiatement. Leur fortune, disent-elles, repose tout entière sur le maintien de la levée et leurs intérêts sont trop importants pour rester ainsi exposés. Il ne faut pas risquer l'avenir de la paroisse pour économiser quelques centaines de dollars. Non seulement ces personnes redoutent que des malfaiteurs coupent la levée, mais elles croient qu'il y a toujours danger par suite de défectuosités secrètes dans une grande levée, quand cette levée lutte contre les chocs et les feottements de 15 pieds d'eau.

La décomposition d'un régime.

Nous lisons dans le *Temps* :

M. Alfred Darimon vient d'ajouter un nouveau volume à ses précédentes publications sur le mouvement des partis au Corps législatif, dans les dernières années de l'empire. Ce volume porte le titre : *Les irréconciliables sous l'empire*. Il embrasse la période qui va de janvier 1867 au lendemain des décrets du 19 janvier, c'est-à-dire de l'avènement de l'empire libéral jusqu'aux élections de mai 1869, ou les irréconciliables firent leur entrée sur la scène politique avec Gambetta, Bancel, Raspail, etc., et ou Rochefort faillit l'emporter, dans le septième arrondissement sur Jules Favre. L'impression qui résulte des notes de M. Darimon, sur ces dix-huit mois est celle de l'absolu désarroi où en était arrivé le gouvernement impérial. On parle des divisions actuelles du parti républicain, mais elles ne sont pas plus grandes que celles qui existaient parmi les impérialistes, tant dans le Parlement qu'à la cour, pendant les dernières années du règne. Les compétitions personnelles, les rivalités d'influence, les ardentes inimitiés entre les personnages les plus éminents de l'empire, ne connaissaient point de bornes. Les hommes politiques marquants n'avaient d'autre souci que de se tendre des pièges les uns aux autres et de chercher naturellement à se supplanter dans la faveur impériale. Entre Rouher, Walewski, de La Valette, Jérôme David, Baroche, Emile Ollivier, c'était une lutte sourde et quelquefois ouverte, ardemment manifestée de chaque jour, de chaque heure. Quant à l'empereur, malade, fatigué, tiraillé en tout sens par son entourage, incapable d'avoir une pensée et une politique, et de s'y tenir, il allait de contradictions en contradictions. Ainsi, après les décrets du 19 janvier, il laissa M. Rouher chargé de réaliser le programme libéral qu'il venait d'édicter. Il en résulta que les réformes furent ajournées, marchandées, amoindries et finalement réduites à presque rien. Il n'en fallut pas davantage, dit M. Darimon, pour faire perdre toute confiance aux hommes nouveaux qui ne demandaient pas mieux que de venir en aide à l'empire dans son travail de rénovation ; ils se rejetèrent dans l'opposition et, cette fois, dans l'opposition à outrance. M. Rouher lui-même n'hésitait pas à reconnaître le danger de cette politique à double face, qui ne sait ni donner ni retenir. Un jour qu'il causait avec M. Darimon, quelque temps avant les élections de mai 1869, il dit à celui-ci : "L'empereur a un grand défaut ; il ne veut pas donner les choses, il n'en donne que l'apparence. Il croit, en outre, qu'on peut s'arrêter où l'on veut et quand on veut. L'empereur se trompe ; on fait illusion à un homme et pas à une assemblée. Quand on donne trop peu, elle exige beaucoup plus." Ces paroles expliquent toute la fin de l'empire.

On se fera, d'ailleurs, une idée exacte du désarroi général qui régnait dans les sphères gouvernementales à cette époque par les lignes suivantes, écrites à la date du 24 novembre 1868 :

Assisté hier à la représentation du *Cornette* à l'Opéra. Rencontre M. Cochon, l'ancien préfet. Il est frappé comme moi du phénomène que les populations font dans la voie de la désaffection. On ne croit plus à l'avenir et à la solidité de l'empire. Le gouvernement ne se préoccupe pas de cette situation ou paraît l'ignorer. M. Rouher, à qui on avait manifesté ma crainte, a cru que l'agitation est à la surface, et que le fond se tient bon. L'empereur n'est complètement désintéressé des affaires publiques ; il est arrivé à l'âge où l'on se fatigue de lutter. Il laisse le gouvernement à ses nullités. Au lieu de défendre le gouvernement qui est de plus en plus attaqué, les ministres se combattent entre eux. Ils ne voient plus les choses au point de vue général, mais au point de vue de leur intérêt personnel. Viennent une guerre malheureuse, un incident grave dans la politique extérieure, et l'empire sera enlevé. Il n'en restera rien.

Il est impossible d'avoir une vue plus nette de l'avenir, et on voit combien s'abusent ceux qui croient que la chute de l'empire a été une improvisation. Cette chute était dans la logique de la situation. L'empire est mort parce qu'il ne pouvait plus vivre. Le livre de M. Darimon, livre qui n'est que la reproduction de notes prises par l'auteur au jour le jour et au fur et à mesure des événements, ne permet pas le moindre doute à cet égard.

Non seulement, il n'y avait plus de gouvernement, mais dans ce Corps législatif, sorti des candidatures officielles et n'asservir à la volonté impériale, il n'y avait plus de majorité. Ecoutons encore à ce sujet M. Darimon :

La désaffection fait tous les jours des progrès dans les rangs de la majorité ; elle sent qu'elle a cessé d'être le point d'appui du gouvernement. Elle sent les hommes qui lui sont chers qui sont au ministère, c'est la politique de la minorité qui l'emporte. "La majorité se sent empoisonnée", me disait, il y a quelques jours, M. de La Valette. Le mot est très juste ; on a fait avaler à la majorité les réformes libérales du 19 janvier, et, comme un homme qu'a pris un poison, elle lâche tous ses efforts pour les vomir, sentant bien que, si elle en les assimile, elle est perdue et que l'heure de la mort a sonné.

Le sentiment de l'affaissement du système et de la décomposition croissante de l'empire se manifestait dans les plus hautes régions. Le prince Napoléon trouvait la situation fort grave, et le génie politique de Rouher ne la rassurait que médiocrement sur l'avenir du régime ; "Rouher, dit-il un jour à M. Darimon, qui était allé le voir au Palais Royal, est un avocat fort habile ; mais on n'est pas un homme d'Etat. Toute son attention se concentre sur les moyens d'atténuer pour quelque temps les difficultés. On vit ainsi au jour le jour. L'Exposition servira à cacher pendant quelque temps notre pauvreté ; mais, quand elle sera terminée, on verra nos loques s'étaler en plein soleil. Il n'y a pas d'hommes de rechange. Le gouvernement résulte ce qu'il a semé. Il a constamment suivi une politique d'étiquettement ; il n'y a rien d'étonnant à ce qu'aucun talent ne soit produit."

Rien ne montre mieux quelle était, en réalité, l'impuissance de l'empereur dans les moindres choses que ce qui advint à M. Darimon lui-même, lorsqu'il fut question de le faire entrer au conseil d'Etat. Napoléon III ayant demandé à Darimon pourquoi il ne se représentait pas aux élections de 1869, celui-ci lui répondit qu'il ne voulait pas courir au devant d'un échec certain, attendu qu'on ne lui pardonnerait pas de n'avoir point fait une opposition irréconciliable à l'empire. "Puisqu'il en est ainsi, répliqua l'empereur, nous vous devons une compensation. Voulez-vous entrer à la cour des comptes qu'un conseil d'Etat ?" Darimon opta pour le conseil d'Etat. Puis, comme le soir il parlait à un de ses collègues de la promesse qui venait de lui être faite, celui-ci lui dit : "J'aurais mieux aimé que la promesse vous eût été faite par Rouher. L'empereur le forcerait à faire honneur à sa signature." Ce collègue perspicace ne s'était pas trompé. Darimon attendit en vain, malgré toutes ses démarches et sollicitations, sa nomination de conseiller d'Etat. On finit par lui offrir une méchante place de consul à Milan, qu'il ne crut pas devoir accepter.

Le nouveau volume de M. Darimon contient, comme les précédents, d'assez nombreuses anecdotes. En voici une assez plaisante sur une visite de l'impératrice dans les magasins du célèbre spécialiste M. Grohée :

L'impératrice arriva un jour inopinément chez M. Grohée pour voir un meuble Louis XVI qu'on lui avait signalé. La maison était pleine d'une odeur de soupe aux choux qui avait monté à travers les escaliers et qui s'était répandue jusque dans les galeries d'exposition. Le bon M. Grohée suivait l'impératrice avec l'air anxieux d'un homme qui s'attend à quelque observation désagréable. L'impératrice s'arrêtait en effet de temps en temps, humant l'air, comme si elle cherchait à deviner la nature de l'odeur qui la poursuivait. A la fin, n'y tenant plus, elle se tourne vers son hôte :

—Ça sent bon chez vous, monsieur Grohée, dit-elle brusquement.

Le visage de M. Grohée prit une teinte violette ; son dos se courba involontairement, et, avec son accent alsacien qui rendait ses paroles encore plus humbles, il répondit :

—Je demande pardon à Votre Majesté... si j'avais été prévenu de votre visite.....

—Mais, enfin, dit d'un ton pressant qui ne souffrait pas d'échappatoire l'impératrice, qu'est-ce que cette odeur-là ?

—C'est l'odeur de la soupe aux choux, Majesté!

—De la soupe aux choux! Ma foi ! j'en ai rarement mangé. Dans tous les cas, je ne savais pas que ça sentait si bon.

"J'ai failli, m'a dit avec finesse M. Grohée, de prendre la remarque de l'impératrice pour un compliment ; mais, dès le lendemain, j'ai fait venir mon architecte et, comme vous le voyez, j'ai déplacé la cuisine, afin d'empêcher les odeurs de pénétrer dans nos ateliers."

Avec les élections de 1869 et l'entrée en scène des irréconciliables finit la vie parlementaire de M. Darimon, et on n'est désormais que de loin, et en spectateur, qu'il pourra noter les graves événements qui vont s'accomplir dans la dernière Assemblée législative de l'empire.

A LA FOURRIÈRE DE PARIS.—Deux mots sur la "Fourrière", où, depuis quelque temps, on conduit un nombre absolument inusité de chiens errants, le chiffre de leurs congénères exécutés à la rage en ce moment étant non moins considérable.

La Fourrière—lit le *Paris*—se trouve située dans la rue de Pontoise, près du boulevard Saint-Germain, tout à côté de la caserne des sapeurs-pompiers.

Cet immeuble porte sur son fronton, en grosses lettres, ces mots : "Fourrière de la Préfecture de Police."

Tout comme dans les autres administrations, en entrant, vous êtes obligé de passer devant les bureaux ; puis, vous pénétrez sous un vaste hangar dans lequel se trouvent rangées des véhicules aussi bizarres que variés.

Tout autour de ce hangar, se trouvent d'immenses galeries où sont entassés des meubles, malles, paniers, matelas, lits, toute une collection d'objets abandonnés sur la voie publique et recueillis par les soins des gardiens de la paix.

A gauche, les écuries et les cages pouvant contenir des animaux de petite taille.

En 1887, il a été amené à la fourrière : 2,328 chevaux, 2 bœufs, 2 ânes, 49 chèvres, 43 lapins, 51 volailles (poules, pigeons, canards), 27 porcs, 1 singe, 1 cigogne, 1 renard, 1 civette, 12 tortues, 3 perroquets et une trentaine de petits oiseaux.

Une vraie ménagerie et ce n'est pas à tort que les cochers donnent à la Fourrière le nom d'"Arche de Noé."

A droite se trouve le chenil.

Là, les chiens sont enfermés dans des cages blindées, où ils sont détenus pendant trois jours.

La garde de ces chenils n'est point précisément une sinécure, et les employés chargés de ce service sont exposés aux plus grands dangers, vu la quantité d'animaux hydrophobes qu'ils sont obligés de surveiller.

En 1878, la Fourrière a reçu 10,336 chiens ; en 1879, 3,815 ; en 1880, 4,653.

Plus, récemment, les chiffres ont été : En 1881, de 4,348 chiens ; en 1885, de 5,060 ; en 1886, de 6,196 ; en 1887, de 8,672.

Sur les 8,672 chiens amenés à la Fourrière en 1887, 416 ont été réclamés par leurs propriétaires, 906 livrés aux expériences de physiologie, et le reste, soit 7,350, détruits à la Fourrière.

L'exécution des chiens avait lieu autrefois au moyen de la pendaison ; les chiens auxquels on avait passé un nœud coulant autour du cou étaient enlevés par une corde glissant sur un crochet fixé à une poulie ; mais leur agonie était effroyable, on a renoncé à procéder inhumain par l'asphyxie au moyen du gaz d'éclairage.

L'appareil consiste en une cuisse de forme cylindrique en tôle galvanisée, dans laquelle viennent aboutir deux rails chargés de supporter un petit chariot surmonté d'une cage.

Cette cage, c'est le fourgon de la mort ; les vitres y sont entassées ; la porte du tube est hermétiquement fermée ; on ouvre un robinet d'hydrogène, et.... le sacrifice est consommé.

LES BOIS PRÉCIEUX.—C'est à un ébénistes anglais, Wallaston, que l'on doit l'application à l'industrie du bois d'acajou. Un navire arrivant du Mexique déchargeait à Londres des madriers d'acajou embarqués simplement comme lest.

Cet ébénistes acheta ces bois pour le convertir en planches destinées à la fabrication de ses caisses.

Or, un jour, Wallaston, embêtant tout un mobilier, constata que le bois des caisses était bien autrement beau que le bois des meubles. Il eut alors l'idée de faire des meubles en acajou. Son succès fut grand. L'acajou était désormais découvert.

Si, en France, l'acajou a momentanément perdu la faveur du public, en revanche, l'Angleterre fait de ce bois une consommation extraordinaire, notamment pour un ameublement. Appuyons sur des chiffres comparatifs notre affirmation.

Durant les quatre années 1883-1886, il a été importé en Angleterre 58 millions de kilogrammes de bois précieux d'Amérique, tandis qu'il n'en a été introduit chez nous que 11,000 kilogr.

Suivant toute prévision, la plupart des bois d'ébénisterie et de marqueterie, tirés de l'Amérique, seront, à un moment donné, fort chers, attendu que la spéculation, armée de milliers de haches, abat, ou plutôt saccage, les forêts du Mexique, si riches en bois précieux.

Pour parfaire les sarcasmes, le vandalisme va jusqu'à couper de trop jeunes arbres. Aucun loi sérieusement élaborée, appliquée consciencieusement, n'a jusqu'ici enrayé la dévastation des forêts. Le fait est signalé par le consul de France à la Vera-Cruz, M. Sempé.

Avant qu'une sage culture ait fait œuvre de reconstitution, jusqu'à ce que les arbrisseaux respectés ou sauvés soient devenus des arbres, il interviendra, dans le commerce des bois du Nouveau-Monde, un temps d'arrêt assez long.

En ce qui concerne le transport jusqu'à la mer, les Américains limitent les Norwégiens. Le charroi étant presque partout impraticable, on jette dans les cours d'eau, fleuves, rivières, torrents, le bois coupé que l'on réunit ensuite sur un point navigable ; on repêche le bois pour le charger enfin sur des navires.

La science a tenté avec plus ou moins de succès l'acclimation en Europe et en Afrique, des arbres précieux d'Amérique, mais croirait-on que l'on ne connaît pas encore l'arbre auquel les petites mondaines empruntent leur mobilier de paillassandre !

On croit que le palissandre est produit par la connexion de deux arbres différents mais ce n'est qu'une hypothèse scientifique.

Il semble singulier, que dans notre temps d'explorations aussi lointaines que savantes, on ne connaisse point le palissandre.

Les marchands qui achètent ce bois sur les bords du Surinam ne paraissent pas désireux de s'instruire ; d'un autre côté, les bûcherons ne semblent pas non plus être pressés de divulguer l'enfantement de la précieuse plante.

Le voyageur qui rentrera à Paris muni d'une photographie ou d'une aquarelle représentant un palissandre sur pied est sûr de faire connaître une nouveauté.

Une curieuse enseigne, signalée par un journal de Paris :

"Sévérin Pâtard

"Déménageur pour la ville et la campagne, Voitures capitonnées

"Spécialité de déménagements ministériels."

L'homme à besoin d'un tonique.—Quand le manque d'énergie se fait sentir, quand on tombe dans un état de torpeur le matin, que les ballements sont fréquents dans la journée et le sommeil est troublé la nuit, le Hostetter Stomach Bitters est un remède souverain : il rend facilité aux muscles, facilite la digestion et rend le repos à l'état nerveux, les maux de tête, l'état bilieux, le manque d'appetit et les troubles d'estomac sont rapidement guéris par cet incomparable régulateur. Les poisons minéraux, entr'autres la strychnine, la noix vomique ne sont jamais des toniques ; ils ne font que jeter du duvet, puisqu'ils ne font que tuer. Le Hostetter qui est tout aussi efficace et qui, vu ses remèdes préférera tout autre remède. La fièvre, les maux de reins, les rhumatismes sont guéris par lui.

Expulsez les furoncles, les pustules et les éruptions de la peau en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

Avviso funebre.

LOGGIA DANTE N° 174.

Tutti i fratelli componenti la suddetta Loggia sono convocati per mercoledì prossimo ad assistere al funerale di GIUSEPPE ANDREA FUCICH, figlio del nostro Fr. S. M. Fucich decesso ieri alle ore 7.15 a.m., nella tenera età di 20 anni e 24 giorni. Il detto funerale partirà alle ore 3 p.m. questi Non via Delfino, n. 2 alle ore 3 p.m.

Per ordine del V. M.

E. TROIS,
Segretario.

25 aprile—

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en fûts et en bouteilles. Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Deibeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Heil & Cie. 10 déc—1an

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 4 de la dissolution de l'Etat de la Louisiane, qu'un bill sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale de cet Etat, pour amender et modifier l'acte No 18, approuvé le 21 juin 1886, comme suit : Loi du Dimanche de l'on n'ouvrira des cités de cette loi les villes ayant plus de 2000 habitants.
25avril—

MADAME GUILLIOT,
103 rue d'Orléans
SAGE-FEMME
Prévient les dames de sa clientèle qu'elle vaccine tous les mercredis de 2 à 4 heures. Vaccin de génisse à volonté pour les personnes qui le désirent. 18avril—1m—Mer Hon

Vaccination.

MME VERGÈS, sage femme, prévient ses clientèles qu'elle vaccine tous les mardis et samedis à midi précis au No 188 rue Royale.
16 avril—1m Mar Sam Dim 11h

KROLL & BRAQUET
Entrepreneurs de Pompes funèbres, 249 rue Royale, annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils ont acheté l'établissement de M. Pierre Dufort, ainsi qu'on l'a déjà vu publié, et ils profitent de la circonstance pour solliciter la continuation du patronage dont leur prédécesseur a été honoré, patronage qu'ils s'efforceront de mériter. En tout temps, on trouvera chez eux des voitures [illegible] les commandes qui leur seront adressées seront exécutées avec soin et célérité. Téléphone No 710. 13avril—1m

AVIS.—A cause de mauvaise santé continuelle et étant incapable de m'occuper des affaires de mon établissement de Pompes Funèbres que le dirige depuis des années au No 249 rue Royale, en cette ville, j'ai vendu aujourd'hui, par acte passé devant James Fyhr, notaire, mon établissement à MM. FORTUNÉ KROLL et EUGÈNE BRAQUET, qui continueront la même gérance d'affaires à mon ancien établissement sous la raison sociale de Kroll & Braquet, et me fais un plaisir de